

Pose de première pierre du futur groupe scolaire PARC 2000



SOMMAIRE

1 - Un projet de construction entrant dans le cadre du <i>Plan école 2030</i>	3
2 - Un programme structurant réunissant un groupe scolaire et 60 logements sociaux ACM	4
3 - Le projet architectural	5
4 - Le développement de l'Ouest de Montpellier : une présence réaffirmée des services publics	8

I. UN PROJET DE CONSTRUCTION ENTRANT DANS LE CADRE DU PLAN ÉCOLE 2030

Ce mercredi 10 décembre 2025, Michaël DELAFOSSE, Maire de la Ville de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole, Véronique BRUNET, Première adjointe au Maire de Montpellier, Déléguée à la Ville éducative et à la Réussite scolaire, posent la première pierre du futur groupe scolaire Parc 2000, situé à l'angle de la rue du Pilory, de la rue Seguy et de la rue Favre de Saint-Castor, quartier Celleneuve.

Les constructions et les extensions d'écoles constituent un des axes majeurs du Plan école 2030. Elles vont permettre de répondre à la croissance démographique de la ville (+ 4000 habitants par an) en particulier dans des quartiers ayant connu une forte urbanisation, de favoriser la mixité scolaire avec des constructions entre les quartiers, de libérer des espaces pour améliorer les conditions d'apprentissage (dédoubllements en Réseau d'Education Prioritaire, baisse des effectifs par classe) et faciliter certains dispositifs pédagogiques (création de bibliothèques ou activités périscolaires). Reconstruire les 14 écoles datant de plusieurs dizaines d'années qui ne peuvent pas être réhabilitées offrira également aux élèves un cadre d'apprentissage agréable, tout en adaptant ces bâtiments aux enjeux actuels, et en particulier dérèglement climatique : ceux à structures métalliques qui, par exemple, accumulent la chaleur l'été et constituent des passoires thermiques l'hiver.

Le futur groupe scolaire Parc 2000 rentre dans le cadre de ce *Plan école 2030*. Il verra le jour sur le site de l'ancien bidonville de Celleneuve, avec un lancement des travaux en janvier 2026. Ce projet représente un montant de 24 millions d'euros TTC.



Plan école 2030
CONSTRUIRE RÉNOVER ADAPTER

Ici, Montpellier investit pour l'avenir de nos enfants.

Avec le Plan École 2030, la Ville de Montpellier consacre 400 millions d'euros à la construction, la rénovation et l'adaptation au changement climatique de ses écoles publiques. Elle affirme ainsi son engagement pour une école bienveillante, inclusive et écologique, favorable à l'épanouissement et à la réussite éducative de chacun ; pour une ville à hauteur d'enfants.

Pour connaître le détail des travaux prévus dans chaque école : montpellier.fr/planecole2030







II. UN PROGRAMME STRUCTURANT RÉUNISSANT UN GROUPE SCOLAIRE ET 60 LOGEMENTS SOCIAUX ACM

Implanté au sein de la seconde extension de la ZAC PARC 2000, le projet associe un groupe scolaire - en RDC et R+1- **de 22 classes dont 8 dédoublées** ainsi que 60 logements collectifs sociaux ACM, superposés au-dessus de l'équipement, du R+2 au R+4.

Le projet s'inscrit dans un secteur en pleine évolution, à la croisée des quartiers de la Mosson, d'Alco et des Cévennes.

La parcelle est délimitée :

- au Nord, **par le futur bassin de rétention reliant la première phase de la ZAC à son extension,**
- à l'Ouest, par la rue Favre de Saint-Castor,
- au Sud, par la rue du Pilory, **axe structurant desservi par la ligne 3 du tramway,**
- à l'Est, par la future rue Georges Séguy.

Cette dernière s'inscrit dans la démarche des « rues aux écoliers » portée par la Métropole, visant à apaiser les circulations à proximité du futur parvis.

En vis-à-vis, de l'autre côté de la rue, se trouvera le futur Hôtel des sécurités.

24 M €

**Coût global TTC
financé par la Ville
de Montpellier**

Maîtrise d'ouvrage

Altémed, en collaboration avec
le Pôle Education de la Ville de
Montpellier

Maîtrise d'œuvre

Brenac&Gonzalez

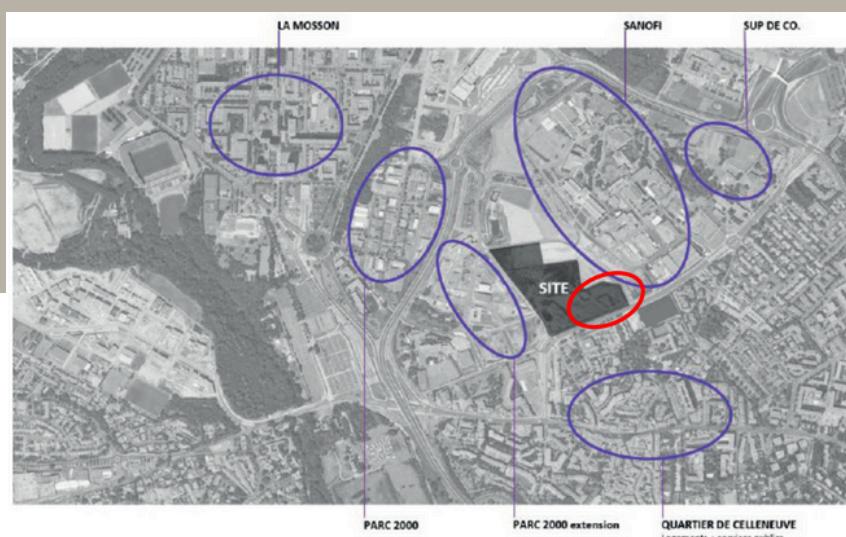
Altémed



Une mixité sociale encouragée

La création de cette nouvelle école de 22 classes, dont 8 dédoublées (équivalent 18 classes), implantée en lisière du quartier, vise à restaurer son attractivité et à diversifier la mixité scolaire.

Elle s'accompagnera d'une refonte de la carte scolaire. La création de nouveaux établissements constitue l'un des leviers du changement d'image du quartier, de la diversification de l'habitat et de l'ouverture à de nouveaux usages, pour favoriser la mixité sociale.



III. LE PROJET ARCHITECTURAL

L'architecture a été pensée pour affirmer le statut d'équipement public tout en offrant aux logements une échelle plus domestique.

La structure du groupe scolaire est réalisée en béton, avec des façades à ossature bois et isolants en pailles, des menuiseries bois et un enduit à la chaux.

Les cours d'école seront conçues comme des cours aventure, offrant des espaces végétalisés, ombragés et rafraîchis, favorisant le confort des élèves et l'adaptation au changement climatique.

Le bâtiment a obtenu le label BDO Argent en phase conception.

Enfin, le projet intégrera des matériaux issus du réemploi, représentant environ 5 % du montant total des travaux HT.

LE GROUPE SCOLAIRE

Le groupe scolaire occupera le RDC et R+1, soit une surface plancher de 4365 m²

Il accueillera une section maternelle et une section élémentaire

Il sera composé de :

- 22 classes, dont 8 dédoublées (équivalent 18 classes)
- 2 bibliothèques (élémentaire / maternelle)
- 1 restaurant scolaire, avec un self en élémentaire
- 2 cours de récréation (élémentaire / maternelle) avec jardins pédagogiques
- 1 salle d'activités



LES 60 LOGEMENTS ACM

Les logements seront situés en R+2, R+3 et R+4, soit 3907 m² de surface de plancher

- 60 logements collectifs ACM
- 60 places de stationnement en sous-sol



IV. LE DÉVELOPPEMENT DE L'OUEST DE MONTPELLIER : UNE PRÉSENCE RÉAFFIRMÉE DES SERVICES PUBLICS

L'Ouest de Montpellier est en pleine transformation, avec un engagement fort des pouvoirs publics pour améliorer les conditions de vie des habitants, favoriser l'insertion sociale et renforcer l'accès aux services publics. Plusieurs projets emblématiques sont mis en place pour répondre aux besoins des quartiers et promouvoir le vivre-ensemble.

Grâce à l'engagement fort en matière de services publics, la Ville de Montpellier s'efforce d'améliorer les conditions de vie de ses citoyens et de promouvoir la solidarité, l'accès à la culture ainsi que la sécurité. Ces initiatives incluent l'agrandissement du cinéma, de la création de l'école Parc 2000 ou de la Maison de l'Alimentation Solidaire. **Ces projets s'inscrivent dans une vision globale de développement urbain où le vivre ensemble et la cohésion sociale sont au cœur des priorités.**

LA RENAISSANCE DU SITE DE L'ANCIEN BIDONVILLE DE PILORY

Au cœur de ce renouveau, l'ancien bidonville de Pilory, où près de 250 personnes vivaient dans des conditions indignes, fait aujourd'hui place à des projets d'envergure. En 2022, grâce à l'action concertée de la Ville de Montpellier, des services de l'Etat et de diverses associations, près de 2002 personnes ont été relogées dans le village de transition de la Rauze, bénéficiant d'un accompagnement pour leur réinsertion sociale.

Aujourd'hui, ce site accueille un projet de reconstruction ambitieux avec, en ce mois de décembre 2025, la pose de la première pierre d'un nouveau groupe scolaire.

L'Hôtel des sécurités réunira plusieurs services de sécurités pour renforcer la tranquillité publique dans cette zone en pleine mutation. Un parc de 3 000 m² viendra également enrichir cet espace, offrant aux habitants un lieu de détente et de loisirs.

CELLENEUVE : UN QUARTIER ENGAGE POUR LE VIVRE ENSEMBLE

À Celleneuve, le dynamisme des services publics est déjà bien ancré. Le quartier bénéficie d'équipements essentiels tels que les transports publics, la Maison pour tous Marie Curie et le Cinéma municipal Nestor Burma. Toutefois, la Ville de Montpellier ne compte pas s'arrêter là. Le quartier est désormais destiné à devenir un véritable pôle de sécurité et de service public avec la création de l'Ecole Parc 2000.

SUPERLUETTE : UNE MAISON DE L'ALIMENTATION SOLIDAIRE POUR LE QUARTIER

Dans un autre domaine fondamental, celui de la solidarité et de l'accès à une alimentation de qualité, la Ville de Montpellier poursuit son action avec le développement du réseau des Maison de l'Alimentation Solidaire (MAS). Ces structures visent à garantir l'accès à une alimentation durable, saine et choisie pour les quartiers les plus vulnérables. La première MAS, baptisée Superluette, verra le jour au printemps 2026. Ce projet, co-construit avec les habitants et les associations locales, prendra place dans un bâtiment récemment acquis par la Ville. Ce centre sera un lieu de vie, citoyen et convivial, qui renforcera le lien social et favorisera les solidarités de proximité.

UNE NOUVELLE DIMENSION POUR LE CINÉMA NESTOR BURMA

Enfin, pour répondre aux besoins culturels du quartier, la Ville de Montpellier entreprend l'agrandissement du cinéma Nestor Burma. Inauguré en 2011, pour maintenir une offre cinématographique dans l'Ouest de la ville, ce cinéma joue un rôle crucial dans l'animation culturelle du quartier.





L'ensemble des perspectives d'architecte utilisées pour ce dossier de presse ont le crédit suivant : ©Architectes Brenac Gonzalez associés



CONTACT PRESSE

Laure CHAZOILLER
Attachée de presse
Montpellier Méditerranée Métropole
Ville de Montpellier
Tél. 04 67 13 49 19 / 06 02 09 11 38
laure.chazouiller@montpellier.fr
montpellier.fr